




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2019-99**

**Séance publique du**

**22 mars 2019**

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ  
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20190322- lmc1150247-DE-1-1
Date de signature : 28/03/2019
Date de réception : jeudi 28 mars 2019
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : CREATION D'UNITES FONCTIONNELLES EXPOSITIONS TEMPORAIRES 2019**

Le 22 mars 2019 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 15/03/2019, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Gaelle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Gerard DELOCHE, Monsieur Jean BOULHOL à Eric CHEVALIER, Madame Brigitte DEVESA à Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Sylvaine DI CARO, Madame Coralie JAUSSAUD à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Maryse JOISSAINS MASINI à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Liliane PIERRON à Madame Reine MERGER, Madame Françoise TERME à Monsieur Jean-Marc PERRIN.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Claude MAINA, Madame Catherine ROUVIER, Monsieur Michael ZAZOUN.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées  
et Attractivité  
Musée Granet et ses annexes

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 22 MARS 2019

Nomenclature : 8.9  
Culture

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

**Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE**

**OBJET** : CREATION D'UNITES FONCTIONNELLES EXPOSITIONS TEMPORAIRES 2019-  
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre du développement de ses publics, le Musée Granet organise en 2019, trois expositions temporaires. Le regroupement de ces expositions en une opération unique peut être considéré comme une unité fonctionnelle par ses spécificités thématiques, scénographiques, chronologiques, celles-ci entraînant des besoins différents selon leur nature, le temps et l'espace. Veuillez prendre connaissance de sa programmation pour 2019 :

**EXPOSITION : « Harry Callahan. *French Archives* », du 16 mars au 21 juillet 2019**

Le musée Granet présente au public le travail du photographe américain Harry Callahan (1912-1999) réalisé lors d'un séjour d'étude à Aix-en-Provence en 1957-1958. Ce photographe, dont le rôle est reconnu dans l'histoire de la photographie au XXe siècle, a fait différents prises de vue des rues et des environs d'Aix-en-Provence, que le public se plaira à redécouvrir et à deviner. Cette exposition se fait en partenariat avec la Maison Européenne de la Photographie à Paris.

Besoins exprimés	Montant fournitures & services	Observations
Assurances	10 000,00	
Transports	15 000,00	
Voyages & déplacements	3 000,00	
Catalogue	3 000,00	
Annonces & insertions	10 000,00	
Frais exposition	10 000,00	
Programmation culturelle	5 000,00	
Graphisme & signalétique	3 000,00 €	

Total budget fournitures & services exposition « Harry Callahan. French archives »	<b>59 000.00 €</b>	
--	--------------------	--

Le coût estimatif pour la réalisation de cette exposition s'élèvera à 59 000€ TTC.

**EXPOSITION : « Fabienne Verdier. Sur les terres de Cézanne », du 21 juin au 13 octobre 2019**

L'artiste peintre contemporaine Fabienne Verdier (1962) est connue à Aix-en-Provence par ses créations pour le FIAL de 2017. A l'été 2019, le musée Granet propose une rétrospective de son œuvre et s'associe avec le Pavillon de Vendôme et avec la Galerie Zola de la Cité du Livre, où sera présenté un film issu des enregistrements filmés pendant le FIAL 2017. Le musée Granet a proposé à Fabienne Verdier de travailler sur le motif de la montagne Sainte-Victoire chère à Cézanne ; les créations inédites qui en résulteront, sous forme de croquis, carnets et grandes peintures, seront montrées dans la dernière salle du parcours de l'exposition. L'exposition comprendra ainsi une cinquantaine de toiles de grand format.

La programmation culturelle au musée autour de l'exposition comprend les manifestations du week-end d'ouverture Granet, un cycle de conférences pluridisciplinaires sur la peinture de Fabienne Verdier, un concert de clavecin de Bernard Foccroulle et poursuit les divers partenariats engagés avec les acteurs culturels de la ville, comme le corps de ballet du GUID, le Festival *Instants d'été*, ou encore le Festival international de piano de La Roque d'Anthéron.

L'exposition s'accompagne aussi d'une programmation culturelle à l'échelle du territoire du pays d'Aix et du grand site de la montagne Sainte-Victoire. Les événements programmés résultent de partenariats, avec l'Éducation nationale, les maisons de quartier, l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence (ESA-Aix), l'Université d'Aix-Marseille et peut-être le Théâtre du bois de l'Aune. Les communes du Grand site de la Sainte-Victoire seront sollicitées pour enrichir encore ce projet. Un concert au sommet de la Sainte-Victoire est notamment prévu lors des journées européennes du Patrimoine.

Besoins exprimés	Montant fournitures & services	Observations
Catalogues & imprimés	40 000,00	
Primes d'assurances	20 000,00	
Transports	100 000,00	
Audioguides	10 000,00	
Divers droits	5 000,00	
Annonces & insertions	150 000,00	
Signalétique/graphisme	15 000,00	
Voyages & déplacements	5 000,00	
Catalogues	30 000,00	
Traductions	2 000,00	
Programmation culturelle	40 000,00	
Opération Cité du Livre	40 000,00	
Mise en lumière	3 000,00	
Total budget fournitures & services exposition « Fabienne Verdier »	<b>460 000.00 €</b>	

Le coût estimatif pour la réalisation de cette exposition s'élèvera à 460 000€ TTC.

**EXPOSITION : Présentation de trois *Sainte-Victoire* de Cézanne dans les salles permanentes du musée en souvenir et réparation de l'incendie de 1989 (de mai à octobre 2019)**

En souvenir de l'incendie dévastateur de 1989, le musée Granet souhaite mettre l'accent sur les réparations de cette catastrophe qui se produisit il y a 30 ans. Pour cela, trois salles d'exposition permanente du musée sont réaménagées afin d'accueillir, durant l'exposition *Fabienne Verdier*, plusieurs tableaux de maîtres sur le motif de la montagne aixoise. Le point d'orgue de cette présentation est la présentation simultanée de plusieurs *Sainte-Victoire* peinte par Cézanne, dont le nombre reste en cours de décision. Elles seront accompagnées par des toiles de Jean-Antoine Constantin (1756-1844), François-Marius Granet (1775-1849), Pierre Tal Coat (1905-1985), André Masson (1896-1987) et Pablo Picasso. Le lien avec l'exposition Fabienne Verdier est assuré par la dernière section des salles temporaires, qui présente des oeuvres de l'artiste plasticienne peintes *in situ* d'après le motif de la montagne Sainte-Victoire.

Besoins exprimés	Montant fournitures & services	Observations
Assurances	90 000,00	
Transports	105 000,00	
Graphisme & signalétique	5 000.00 €	
Total budget fournitures & services exposition « Sainte Victoire »	<b>200 000.00 €</b>	

Le coût estimatif pour la réalisation de cette exposition s'élèvera à **200 000,00 € TTC**.

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** cette unité fonctionnelle et les fiches opérationnelles qui la compose, afin de permettre l'organisation de ces expositions au Musée Granet pour 2019 ;
- **AUTORISER** Madame le Maire ou Madame le Maire-adjoint déléguée aux musées à signer toutes les conventions ou tous les documents se rapportant à ces expositions, pour permettre leur organisation ;
- **DIRE** que la dépense de 719 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits en section de fonctionnement du budget du Musée Granet.

Présents et représentés	: 50
Présents	: 41
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Mme MERGER



---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»